APPUYER LA PRATIQUE ARTISTIQUE :

Éditeurs littéraires

La composante **Éditeurs littéraires** du programme *Appuyer la pratique artistique* finance les éditeurs canadiens de livres et de revues littéraires qui sont engagés dans le développement et la promotion des écrivains littéraires canadiens.

**Type de subvention** – **[de base](http://conseildesarts.ca/glossaire/subvention-de-base)** (subventions de 2 ans pour les exercices financiers de votre organisme débutant en 2019 et en 2020)

**Date limite d’inscription et annonce des résultats** –veuillez consulter la page [**Dates limites et annonce des résultats**](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

**Montant de la subvention**

* Éditeurs de livres : jusqu’à concurrence de 250 000 $ par année
* Éditeurs de revues : jusqu’à concurrence de 120 000 $ par année
* Éditeurs de livres et de revues : jusqu’à concurrence de 300 000 $ par année

**Restrictions** – Votre organisme peut détenir une seule subvention de base à la fois de tout programme du Conseil des arts du Canada. Vous ne pouvez pas détenir à la fois une subvention de base et une subvention composite.

Le **[nombre de demandes que vous pouvez présenter](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/limites-annuelles-pour-les-demandes-de-subvention)** au Conseil des arts du Canada pendant une année est limité.

# Je veux présenter une demande — Que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le **[portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx)** au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

# CANDIDATS — Est-ce que je suis admissible?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont :

* les éditeurs canadiens de livres et de revues littéraires

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

De plus, vous devez répondre aux critères de base suivants :

* Recevoir présentement une subvention de base (de fonctionnement) de cette composante.

Si votre organisme reçoit présentement une subvention de base d’une autre composante, vous devez communiquer avec votre agent de programme pour confirmer votre admissibilité avant de présenter une demande.

**OU :**

* avoir reçu au moins 2 subventions des programmes suivants du Conseil des arts du Canada pour des projets d’édition au cours des trois dernières années :

*Appuyer la pratique artistique : Projets d’édition littéraire*

*Initiative d’accroissement de la capacité – Subventions de projets*

*Cultiver : Subventions de projets de développement du secteur*

*Subventions aux périodiques d’art et de littérature*

*Aide à l'édition de livres : Subventions globales*

*Aide à l’édition de livres : Subventions aux nouveaux éditeurs*

* avoir eu un revenu annuel excédant 30 000 $ à chacune des trois dernières années (des exceptions pourraient être prises en compte)
* si vous êtes éditeur de livres – avoir publié au moins 16 titres littéraires admissibles, au moins 4 titres littéraires admissibles par année et exercé vos activités de façon continue. Veuillez vous familiariser avec la définition des [**titres littéraires admissibles**](http://conseildesarts.ca/glossaire/titres-admissibles)
* si vous êtes éditeur de revues – avoir publié au moins 2 numéros au cours de l’année précédant cette demande

Votre demande ne sera pas admissible si votre organisme (à la date limite de présentation des demandes) :

* ne verse pas d’honoraires ou de redevances conformément aux normes de la pratique artistique;
* n’a pas rempli toutes ses obligations contractuelles liées au versement de droits d’auteur.

# ACTIVITÉS — Qu’est-ce qui est admissible?

Vous pouvez demander une subvention applicable à des activités qui permettent le perfectionnement et la promotion d’écrivains littéraires canadiens dans le processus d’édition.

**Vous ne pouvez pas présenter de demande pour** des activités financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada ou celles qui figurent sur la **[liste générale des activités non admissibles](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles)**.

#  DÉPENSES — Qu’est-ce qui est couvert?

* Toutes les dépenses liées à des activités qui favorisent le développement et la promotion des écrivains littéraires canadiens par l’entremise du processus de publication.

# ÉVALUATION — Comment se prennent les décisions?

C’est un **[comité d’évaluation par les pairs](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-d-evaluation-par-les-pairs)** lié à une discipline qui évaluera votre demande de la composante **Éditeurs littéraires** du programme *Appuyer la pratique artistique,* en s’appuyant sur les critères pondérés suivants. Vous devez obtenir une note minimale **dans chaque catégorie** pour recevoir une subvention de base pour la première fois, pour maintenir votre niveau actuel de financement ou pour recevoir une augmentation de votre financement.

**Pertinence 50 %** (note minimale de 35 sur 50 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 27,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Mérite littéraire de votre programme d’édition
* Clarté de votre vision éditoriale et cohérence de votre processus éditorial
* Conditions professionnelles et soutien offerts aux écrivains canadiens
* Qualité de votre design et de votre production

**Impact 30 %** (note minimale de 18 sur 30 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 14,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Contribution à l’avancement de la littérature canadienne
* Engagement de votre organisme à refléter, dans vos choix éditoriaux, votre structure organisationnelle et le développement de votre lectorat, la diversité du Canada, notamment en incluant les **[peuples autochtones](http://conseildesarts.ca/glossaire/peuples-autochtones)**, les **[groupes de diverses cultures](http://conseildesarts.ca/glossaire/groupes-de-diverses-cultures)**, les **[personnes sourdes ou handicapées](http://conseildesarts.ca/glossaire/sourd-et-handicape)** et les **[communautés de langue officielle en situation minoritaire](http://conseildesarts.ca/glossaire/communautes-de-langue-officielle-en-situation-minoritaire)**
* Engagement à contribuer à l’avancement de la parité entre les sexes
* Qualité de vos stratégies de mise en marché, de promotion et de distribution, y compris (pour les éditeurs de livres) les tournées d’auteurs

**Résilience 20 %** (note minimale de 12 sur 20 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 8 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Votre expérience et votre capacité organisationnelle pour appuyer les écrivains, y compris en ce qui a trait à la composition du personnel et à la planification
* Santé financière, planification adéquate et utilisation efficiente des ressources
* Conditions de travail, y compris les mesures pour créer et maintenir un milieu de travail sécuritaire, pour les personnes participant aux activités de votre organisme

RENSEIGNEMENTS REQUIS ET DOCUMENTATION D’APPUI — Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements à propos de votre organisme concernant :

* la vision, le contexte et le processus éditoriaux
* le dernier cycle de financement
* les activités d’édition antérieures et à venir
* l’engagement à refléter la diversité du Canada
* la contribution au développement de la littérature canadienne
* les stratégies de mise en marché, de promotion et de distribution
* le fonctionnement, y compris la structure administrative, la planification et la santé financière
* les conditions professionnelles pour les écrivains, y compris les honoraires et les droits d’auteurs
* les ambitions et les objectifs de votre prochain cycle de financement

Vous devrez également soumettre :

* des sommaires financiers (des 2 dernières années, de l’année en cours et des 2 années à venir)
* les états financiers
* un exemple vierge de contrat avec les écrivains
* une liste en annexe des titres/écrivains et activités (voir ci-dessous)

Si vous êtes éditeur de livres :

* un **maximum de 20** titres littéraires admissibles parus au cours du dernier cycle (par la poste, la date du cachet postal ne doit pas dépasser la date limite)
* votre catalogue
* une liste en annexe des titres admissibles et des activités de soutien, antérieurs et à venir

Si vous êtes éditeur de revues :

* imprimées – 8 exemplaires de 4 numéros parus au cours du dernier cycle (par la poste, la date du cachet postal ne doit pas dépasser la date limite)
* électroniques – des hyperliens menant vers 4 numéros parus au cours du dernier cycle
* le barème des honoraires des écrivains
* une liste en annexe des écrivains et des activités, antérieurs et à venir

# VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS FINAUX

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’avis de réception afin de recevoir votre subvention**.** Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez **[ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention%22%20%5Co%20%22Hyperlien%20vers%20l%E2%80%99information%20sur%20les%20responsabilit%C3%A9s%20des%20b%C3%A9n%C3%A9ficiaires%20de%20subventions)**.

Votre organisme devra présenter des rapports et les états financiers. Vous recevrez une lettre indiquant en détail vos résultats.

# PERSONNE-RESSOURCE

Vous **devez** parler à un **agent de programme du Conseil des arts du Canada** avant de présenter une première demande à cette composante.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

 = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots)

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Indiquez le nom de la personne-ressource responsable de cette demande.** (environ 10 mots) 
2. **Type de demandeur :**

🞆 Éditeur de livres littéraires

🞆 Éditeur de revues littéraires

🞆 Éditeur de livres et de revues littéraires

1. **Fin de l’exercice financier**
2. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots)

Quelques exemples : œuvres littéraires, essais littéraires, poésie.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

## FONDEMENT DE L’ÉVALUATION

Les candidats qui sont à la fois des éditeurs de livres et de revues doivent inclure des renseignements au sujet des deux activités dans leur demande. Veuillez vous assurer de parler des deux activités dans vos réponses à chaque question.

1. **Contexte** (environ 1 000 mots)

Décrivez le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités. Vous pouvez donner des renseignements sur votre contexte régional, ou le lectorat visé, ou encore sur ce qui joue un rôle dans vos publications littéraires.

Indiquez également :

* votre vision littéraire et la façon dont celle-ci guide vos choix éditoriaux
* le rôle que vous jouez actuellement au sein du milieu littéraire canadien
* votre engagement envers les écrivains littéraires canadiens et leur travail
* toute mesure digne de mention que vous avez implantée qui va au-delà de votre processus éditorial standard, le cas échéant
1. **Rapport sur le cycle précédent** (environ 1 000 mots)

Présentez un résumé de vos activités durant le dernier cycle de financement.

Indiquez :

* les raisons qui ont guidé vos choix littéraires
* tout projet, initiative ou activité entrepris pour développer et promouvoir les écrivains littéraires canadiens et leur travail.

Indiquez les faits saillants, les défis et les connaissances tirées de votre expérience.

Si votre organisme avait précisé des objectifs dans sa dernière demande, ajoutez-les et faites part de vos progrès à ce jour. Expliquez comment cette expérience guide vos projets.

Afin d’éviter de vous répéter, veuillez noter qu’il vous sera demandé de joindre une liste des titres littéraires admissibles parus durant **le dernier cycle** parmi les Documents requis.

**S’il s’agit de votre première demande,** décrivez vos activités au cours des 2 dernières années.

1. **Cycle à venir** (environ 500 mots)

Indiquez vos activités à venir.

Incluez :

* les raisons qui ont motivé vos titres littéraires admissibles à venir et vos choix éditoriaux
* tout projet, initiative ou activité que vous prévoyez afin de développer et de promouvoir les écrivains littéraires canadiens et leur travail.

Afin d’éviter de vous répéter, veuillez noter qu’il vous sera demandé de joindre une liste des titres littéraires admissibles **à venir** parmi les Documents requis.

1. **Décrivez les conditions professionnelles que vous offrez aux écrivains.** (environ 500 mots)

Fournissez des renseignements à propos :

* du soutien aux écrivains littéraires (développement professionnel, soutien à l’édition, listes d’œuvres disponibles, réimpressions, ventes de droits, etc.)
* du soutien financier (modalités des avances, redevances, honoraires des écrivains et modes de paiement, fréquence des paiements et rapports des ventes aux écrivains, etc.)
* des services et ressources offerts
1. **Contribution à la littérature canadienne** (environ 500 mots)

Décrivez votre contribution au développement, à l’avancement et à l’enrichissement de la littérature canadienne. Ceci peut inclure :

* des formes, des genres et des styles littéraires
* le traitement de thèmes, de sujets ou d’approches
* la variété des voix littéraires
* des traductions d’œuvres littéraires d’écrivains canadiens.
1. **Engagement envers le lectorat et développement du marché** (environ 750 mots)

Fournissez des renseignements (le cas échéant) sur :

* les stratégies et initiatives pour la mise en marché, la promotion et la diffusion des titres littéraires
* les stratégies ciblées pour accroître votre lectorat pour les écrivains littéraires (région, publics particuliers, activités internationales, tournées d’écrivains, réimpressions, nouvelles éditions, ventes de droits, etc.)
* les résultats de vos activités de mise en marché, de promotion et de diffusion pour vos écrivains littéraires.
1. **Diversité** (environ 750 mots)

Décrivez l’engagement de votre organisme à refléter, dans vos choix éditoriaux, votre structure organisationnelle et le développement de votre lectorat, la diversité du Canada, notamment en incluant **[peuples autochtones](http://conseildesarts.ca/glossaire/peuples-autochtones),** les **[groupes de diverses cultures](http://conseildesarts.ca/glossaire/groupes-de-diverses-cultures),** les **[personnes sourdes ou handicapées](http://conseildesarts.ca/glossaire/sourd-et-handicape)** et les **[communautés de langue officielle en situation minoritaire](http://conseildesarts.ca/glossaire/communautes-de-langue-officielle-en-situation-minoritaire).** Décrivez comment votre organisme contribue à l’avancement de la parité entre les sexes ou de la diversité des genres.

1. **Fonctionnement** (environ 500 mots)

Décrivez :

* la structure administrative qui appuie les activités de votre organisme, y compris la façon dont vous préservez et améliorez l’expertise littéraire
* le modèle de gouvernance et les processus de planification de votre organisme
* les conditions de travail des personnes impliquées dans les activités de votre organisme (par exemple : la sécurité des conditions de travail, les possibilités de perfectionnement professionnel et autres, les politiques pour assurer des milieux de travail respectueux)
* les principaux partenariats ou collaborations avec le milieu littéraire, le cas échéant
* les meilleures pratiques, les méthodes ou stratégies novatrices.
1. **Finances** (environ 500 mots)

Formulez des observations sur la santé, la planification et les priorités financières de votre organisme.

1. **Ambitions et objectifs** (environ 500 mots)

Énumérez les 2 ou 3 ambitions ou objectifs les plus importants que votre organisme espère réaliser au cours du prochain cycle de financement. Ils doivent être précis et réalisables. Expliquez comment ils s’inscrivent dans votre mission, votre vision éditoriale et artistique, et le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités.

1. **Observations supplémentaires** (environ 500 mots)

Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas été mentionnés dans les questions précédentes.

## SOMMAIRE FINANCIER

1. **Complétez le document Sommaire Financier.**
2. **Téléversez vos plus récents états financiers.**
3. **Montant annuel demandé**

Jusqu’à concurrence de 250 000 $ par année pour les **éditeurs de livres.**

Jusqu’à concurrence de 120 000 $ par année pour les **éditeurs de revues.**

Jusqu’à concurrence de 300 000 $ par année pour les **éditeurs de livres et de revues.**

Le montant que vous inscrivez ici est le montant **annuel** de la subvention demandée.

Ce montant doit correspondre à celui demandé dans votre budget complété.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Activités d’édition :**

**Les éditeurs de livres** doivent compléter le document **Titres admissibles et activités de soutien**.

**Les éditeurs de revues** doivent compléter le document **Liste des écrivains et des activités.**

Ces documents seront disponibles dans le portail sous forme de formulaires.

1. **Les contrats vierges** 

**Les éditeurs de livres** et les candidats qui sont à la fois des éditeurs de livres et de revues doivent joindre un **modèle de contrat vierge** avec les écrivains**.**

**Les éditeurs de revues** et les candidats qui sont à la fois des éditeurs de livres et de revues doivent fournir **un barème d’honoraires** à l’intention des écrivains, et un **modèle de contrat vierge** avec les écrivains.

1. **Les éditeurs de livres doivent soumettre un exemplaire de leur catalogue. **

## DOCUMENTS D’APPUIréponse obligatoire

1. **Vous devez soumettre:**

**Éditeurs de livres :** Pour aider le comité à délibérer, vous devez soumettre par la poste vos titres admissibles parus au cours du dernier cycle (**20 titres maximum)**.

Si vous présentez une demande pour la première fois, veuillez soumettre vos titres littéraires admissibles publiés au cours des deux dernières années **(20 titres maximum).**

**Éditeurs de revues imprimées :** Vous devez soumettre par la poste **8 exemplaires** **de 4 numéros** différents parus au cours du dernier cycle.

Si vous présentez une demande pour la première fois, veuillez soumettre **4 numéros** parus au cours des 2 dernières années.

**Éditeurs de revues électroniques :** Vous devez joindre un document comportant des hyperliens (liens Internet) menant vers **4 numéros** parus durant le dernier cycle.

Si vous présentez une demande pour la première fois, veuillez soumettre **4 numéros** publiés au cours des 2 dernières années.

**La documentation d’appui DOIT porterporter le cachet postal de la date limite ou d’une date antérieure.**

Conformément aux lois sur le droit d’auteur et à la politique de conservation du Conseil des arts du Canada, la documentation d’appui soumise sera remise à un organisme sans but lucratif sous forme de don avec votre permission.